

L'AMAP Aux Potes

La Bifurk

2, rue Gustave Flaubert - 38100 GRENOBLE

Tous les mercredis de 18h30 à 19h30

Devenir Consomm'acteur !

Le fonctionnement des AMAP est régi par la Charte ci-jointe, synthétisant les principes fondamentaux

Des produits bios et locaux

L'AMAP AUX POTES soutien plusieurs producteurs en vous proposant une grande diversité de produits : légumes, fruits, œufs, lait, pain, fromages vache et chèvre, bières et limonades, viande (volailles, agneau, bœuf et porc), miel.

Contrats : Chaque adhérent signe un contrat avec chacun des producteurs qui précise le contenu de votre panier, son prix, la durée et les engagements réciproques.

Paiement des paniers : Le paiement s'effectue par chèque, en avance (c'est le principe des AMAP) afin de permettre aux producteurs d'avoir une avance de trésorerie.

L'implication des membres : un pilier de L'AMAP

L'AMAP n'existe que par l'implication de ses membres qui sont tous bénévoles. **Etre membre de l'AMAP-aux-Potes suppose donc une implication permanente**, à plusieurs niveaux :

- en tant que simple membre, en participant aux réunions pour faire valoir son point de vue, ses satisfactions, ses déceptions
- en tant que permanent pour assurer le bon déroulement des distributions notamment pour les produits laitiers, pains et œufs pour lesquels les producteurs ne sont pas présents, sortir les produits entreposés dans la Bifurk, ranger en fin de distribution, etc
- en tant que référent: pour chaque produit, un référent est chargé de faire le lien entre les amapiens et le producteur, gérer les contrats et les requêtes de chacun

Formalités d'adhésion

Le « yahoogroupe » C'est par ce biais que l'information circule, il est **impératif d'en faire partie lorsqu'on est membre de l'AMAP**. Inscrivez-vous à la liste de diffusion dès votre adhésion à l'AMAP en envoyant un mail à l'adresse suivante : amapbifurk-subscribe@yahoo groupes.fr

L'adhésion à l'Alliance : Notre AMAP est liée à Alliance, une association qui regroupe les AMAP de l'Isère. (Voir <http://www.alliancepec-isere.org/>). Chaque foyer doit régler sa cotisation annuelle (20 €) à l'association, en passant par le correspondant Alliance (alliance@amapauxpotes.fr)

Nous contacter : info@amapauxpotes.fr

Pour des informations sur chaque produit, vous pouvez contacter le référent dédié :

legumes@amapauxpotes.fr;

fruits@amapauxpotes.fr;

oeufs@amapauxpotes.fr, pain@amapauxpotes.fr;

volaille@amapauxpotes.fr;

biere@amapauxpotes.fr;

produitslaitiersvache@amapauxpotes.fr;

produitslaitierschevre@amapauxpotes.fr;

Toutes les informations utiles sont sur le site INTERNET

<http://www.amapauxpotes.fr/>

Version du 18 avril 2017